



Cour d'appel, nécessité d'un avocat au civil - Surendettement

Par **DreyBurn92**, le **02/04/2025** à **17:18**

Bonjour,

J'ai un plan de surendettement. Un de mes créanciers a fait appel d'une décision du Tribunal d'instance de ma commune, en ma faveur. Je suis par conséquent contrainte de constituer avocat, dans un délai d'un mois (jusqu'au 25/04). Du fait de ma situation, je ne suis pas en mesure de payer des honoraires.

Je ne sais pas comment faire. Merci pour votre retour.

Cordialement,

AN

Par **youris**, le **03/04/2025** à **10:41**

bonjour,

vous pouvez demander l'aide juridictionnelle, voir ce lien :

<https://www.aidejuridictionnelle.justice.fr/>

salutations